

Laval théologique et philosophique



L'esthétique dans les casuels : L'exemple des funérailles

Bernard Kaempf

Volume 56, Number 2, juin 2000

Esthétique et théologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/401301ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/401301ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Kaempf, B. (2000). L'esthétique dans les casuels : L'exemple des funérailles. *Laval théologique et philosophique*, 56(2), 297–306.
<https://doi.org/10.7202/401301ar>

L'ESTHÉTIQUE DANS LES CASUELS

L'EXEMPLE DES FUNÉRAILLES

Bernard Kaempf

Faculté de théologie protestante
Université de Strasbourg

RÉSUMÉ : Cet article constitue un plaidoyer en faveur de l'esthétique dans la célébration des funérailles. Le langage symbolique du culte en général est déjà une œuvre d'art. Mais le souci esthétique est encore plus nécessaire dans le cas des funérailles, eu égard à la personne décédée, à sa famille et à Dieu lui-même. En terminant des objections sont mentionnées contre la thèse soutenue ici. Elles ne sont pas considérées comme déterminantes cependant ; elles signalent seulement les dangers à éviter dans la mise en œuvre d'une telle préoccupation esthétique.

ABSTRACT : This paper is a speech in favour of aesthetics in the celebration of funerals. The symbolic language of worship in general is yet a work of art. But the aesthetic concern is still more important in the case of funerals, out of respect for the deceased person, for the family and for God himself. Objections against the thesis defended here are taken into consideration but they are not believed to be decisive ; they indicate however dangers to be avoided.

Si, comme le dit Périclès, *un peuple se juge à la manière dont il ensevelit ses morts*, on peut considérer que la question esthétique a un rôle à jouer en la matière, et qu'il y a lieu de s'interroger à ce sujet.

La diffusion par les médias des funérailles de personnages publics, connus et plus ou moins adorés comme Lady Di, Mère Teresa, François Mitterrand, ou encore, pour prendre un exemple en dehors de la chrétienté, le roi Hassan II, nous a donné à voir des cérémonies belles, et surtout soignées et réglées à tous points de vue, y compris le point de vue esthétique¹. Suite à cela il ne serait pas surprenant que le grand public ait été encore davantage sensibilisé à l'importance des mises en scène liturgiques, et à l'impact de la dimension esthétique dans le cadre de cérémonies religieuses, et plus particulièrement des enterrements.

De plus, ces dernières années, en France tout spécialement depuis la fin du monopole des Pompes Funèbres, les entreprises funéraires ont fait un réel effort en ce qui concerne le traitement des morts et la gestion des enterrements.

1. Guy LAPOINTE fait des remarques analogues dans son article « Évolution des rites funéraires. L'Église catholique du Grand Montréal », à paraître aux Éditions du Cerf, dans les actes du congrès de la Société internationale de théologie pratique, qui s'est tenu en 1998 à Strasbourg.

Enfin, les travaux récents sur le mourir et sur la mort, comme ceux de P. Ariès, de L.-V. Thomas et d'autres, nous ont fait prendre conscience des changements de notre relation à la mort et de nos façons de vivre la séparation d'avec un proche. Il semble bien que nos habitudes modernes d'accompagner les mourants et surtout d'ensevelir les morts soulèvent quelques doutes et questions. Le constat d'un appauvrissement rituel, spirituel et donc aussi esthétique concernant la façon de traiter la mort et les morts par les Églises ne peut pas être occulté.

Effectivement, certains enterrements, auxquels j'ai moi-même pu assister récemment, étaient très pauvres et dépouillés au niveau esthétique et j'en ai été quelque peu frustré. Cela m'a amené à réfléchir à cette question, même si l'écho que j'ai pu avoir à la suite des inhumations en question, peut se résumer à l'affirmation, en contradiction apparente avec ce que je viens de dire et ce que je venais d'éprouver moi-même, qu'il s'agissait, à chaque fois, d'un « bel enterrement » : le pasteur avait *bien* (au sens de beau, agréable pour la famille et l'assemblée) enterré le défunt. Mais j'ai aussi cru comprendre que ce jugement se référait toujours, en fait, à autre chose qu'à l'esthétique. Quoi qu'il en soit, il nous faut sans doute réapprendre l'*ars moriendi*, l'art de mourir et d'enterrer, un art dont l'esthétique fait partie. Si la mort est une rupture radicale, cette rupture peut être l'occasion d'une mise en scène funéraire reconsidérée en fonction de l'évolution des mœurs d'une société et d'une culture, de ses comportements et de son rapport à la vie et à la mort.

C'est ce que je voudrais voir d'un peu plus près ici, non pas en proposant des recettes pour rendre les enterrements plus beaux, mais en soulignant les enjeux sociaux, psychologiques et théologiques de cette question de l'esthétique en rapport avec les casuels en général, et les enterrements en particulier.

I. DÉFINITION DE L'ESTHÉTIQUE

Je ne me propose pas de refaire ici l'historique des réflexions et de la théorie concernant l'esthétique, mais, quitte à répéter des choses connues, je dirai que je comprends l'esthétique de façon très classique, à savoir qu'elle est la science de la beauté et de l'art. Elle a un rapport avec le sentiment du beau, elle touche au sens du beau et aux lois de l'art (jugements esthétiques), et n'est pas à confondre simplement avec l'idée de beau et l'idée d'agréable (jugements de goût, qui sont une des modalités du jugement esthétique).

Dans l'Antiquité, *aesthesis* marquait l'opposition entre le sensible, d'une part, et l'intelligible et le rationnel, d'autre part ; l'esthétique s'intéresse donc à la sensation et aux perceptions sensorielles.

S'il est vrai que ces sensations ou réactions ne se commandent pas, l'esthétique peut néanmoins avoir une certaine finalité. L'art est une technique, et il existe des règles de l'art, notamment de la rhétorique, permettant d'orienter ou d'influencer les jugements et/ou les jouissances esthétiques. Et rares sont sans doute les créations artistiques qui n'ont pas de but explicite ou implicite.

Kant, dans la *Critique de la faculté de juger*, fait la distinction entre, d'une part, la beauté libre de toute contrainte utilitaire et de toute visée téléologique, la beauté « hors d'œuvre » qui ne serait liée à aucune fonction, et, d'autre part, la beauté adhérente, qu'il appelle non esthétique, et qui vise un but. Il s'agit d'une beauté qui doit accomplir son « œuvre propre » liée à la fonction, à la finalité. Lui-même penchait pour la première possibilité, mais dans l'art contemporain notamment, on est enclin à dire qu'un objet — et j'ajouterai aussi : une action — peut être à la fois esthétique et téléologique ou fonctionnel.

C'est dans cette perspective d'esthétique téléologique ou fonctionnelle que je me situe très clairement par la suite : dans mon optique, qualité fonctionnelle et qualité esthétique seront mêlées, pour essayer de produire, chez une partie du public, le jugement consistant à dire « quel beau culte ! », et si j'y parviens, mon but sera atteint. Je dis bien une partie du public, car je n'oublie pas que ce qui a trait à l'art et à l'esthétique ne peut jamais être ni complètement objectif, ni complètement subjectif.

L'objectivité ne peut jamais être totale, pas plus que la subjectivité d'ailleurs, car, en ce qui concerne le beau et l'esthétique, la dimension communautaire joue peut-être encore plus qu'ailleurs : je souhaiterais en effet que d'autres partagent mon jugement, ce « je ne sais quoi... » qui me fait réagir, avoir des émotions.

Mais a-t-on le droit d'insister ainsi sur la fonctionnalité en rapport avec la religion et la foi, avec un culte en général, et un culte de casuel en particulier ? Ma réponse est oui, et j'essaierai de la justifier. Si un culte est une œuvre d'art, ce que je voudrais qu'il soit aussi, même s'il n'est évidemment pas que cela, je fais mienne l'affirmation de Hume : « Toute œuvre d'art possède également une certaine finalité ou dessein, en vue desquels elle est conçue. Elle doit être jugée plus ou moins parfaite, selon qu'elle est plus ou moins bien calculée pour atteindre cette fin². »

Je souhaiterais que la cérémonie religieuse d'enterrement puisse disposer les gens à être sensibles, à éprouver des sensations et des émotions, et je conçois l'esthétique comme une des voies possibles pour cela, car elle élève l'esprit, apaise le corps et l'âme et favorise aussi les projections, au sens psychologique du mot : toutes choses utiles, d'ailleurs, pour favoriser le travail de deuil.

Je prétends donc qu'un rituel peut être esthétique, et même devrait l'être, et je conçois l'esthétique comme faisant partie des sciences de la communication. Les codes et les champs sémantiques communs peuvent même y être plus nombreux et vastes que dans d'autres domaines.

Quels sont les messages que je voudrais faire passer ou, autrement dit, pourquoi mettre l'accent sur l'esthétique dans les casuels ?

2. HUME, *Les Essais esthétiques*, 2^e partie, Paris, Vrin, 1974, p. 94.

II. FINALITÉS DE L'ESTHÉTIQUE DANS LES FUNÉRAILLES

1. L'exemple des entreprises de pompes funèbres

La question a déjà été évoquée plus haut. Les entreprises funéraires ont à cœur, aujourd'hui plus que jamais, notamment pour des raisons de concurrence commerciale, de mettre l'accent sur la présentation des cadavres, l'apparence des morts et leur mise en scène dans un cadre aussi agréable, beau et esthétique que possible. En ce sens elles ne font que se situer dans la continuité des entrepreneurs de pompes funèbres d'autrefois, eux-mêmes descendants des membres des *Confréries de la bonne mort*, qui prétendaient donner à la vie une conclusion dans la dignité, prenant ainsi le relais des familles et, pour une large part, de la convivialité paroissiale.

Une fois la personne déclarée morte, le cadavre devient, de la part des entreprises de pompes funèbres, l'objet d'un travail technique, celui de la thanatopraxie. Le travail technique sur le corps, où l'art en question consiste essentiellement à le reconstituer comme un objet signifiant, susceptible de redevenir présent à la famille et au groupe — pour un temps au moins. Le défi consiste à cacher ce qui, des effets de la mort, reste insupportable aux regards de ceux et celles qui côtoient le cadavre. On le rend présentable, montrable, et fonctionnel dans le discours des vivants. On le présentera comme s'il était vivant, avec une image qui soit le plus près de la vie. Ce travail est à la fois un travail de spécialiste, de ceux qui ont appris à faire cela. Mais il s'agit également d'un travail d'artiste, car cette façon de faire est fondamentalement esthétique, particulièrement à travers le maquillage, la coiffure et le modelage du visage et des mains. Il faut que le cadavre ressemble au vivant. On vise la beauté du mort, même si on n'est pas dupe. Cette fiction est significative pour le groupe qui devient en quelque sorte spectateur d'une performance (au sens artistique, théâtral du mot) qui lui échappe, mais qui le renvoie à la vie. Cette présence du mort à travers une mise en scène esthétique doit notamment permettre de commencer ou de poursuivre le travail de deuil. La fonctionnalité est bien présente, même si ce n'est qu'implicitement³.

Et les responsables religieux, les célébrants, prêtres, pasteurs ou agents pastoraux, représentants des Églises ne devraient pas être en reste sur ce point, me semble-t-il, d'autant plus que les rituels se vivront sans doute de plus en plus dans des centres funéraires ou funérariums et de moins en moins dans des églises.

Des rituels devront être créés ou réaménagés pour ces situations nouvelles, et notamment en rapport avec les cérémonies de crémation, qui sont appelées à se multiplier, et avec la remise des cendres aux familles ; mais cela vaut aussi pour les cérémonies plus traditionnelles dans les églises. La dimension esthétique ne devra jamais être oubliée, il faudra même la soigner particulièrement. Ceux qui président les rituels devront manifester beaucoup de créativité pour trouver un langage poétique

3. Je m'inspire ici de l'article de Guy Lapointe, déjà cité.

qui parle de Dieu, de l'au-delà et, dans le contexte de la tradition chrétienne, de la résurrection du Christ.

Il y a là un réel défi et une chance non négligeable pour les Églises, d'autant plus que, malgré tous les efforts, y compris esthétiques, des entreprises concernées, l'atmosphère et, selon les témoignages que j'ai entendus, les cérémonies dans les funéraires sont souvent perçues comme assez froides et impersonnelles, lorsqu'elles ont lieu sans prêtre ou pasteur.

L'effort sur le plan esthétique délivre notamment le message que le mort est respecté, considéré comme une personne qui a de la valeur pour les humains et pour Dieu (« tu as du prix à mes yeux »), et ce jusqu'au bout. Ce message, me semble-t-il, rend les gens disponibles pour une autre écoute, celle de l'Évangile et de la grâce. Pourquoi ne pas faire passer ce message de la grâce par ce qui est gracieux, beau, esthétique, mais sans être kitsch — la limite étant malheureusement vite franchie ? Si le côté esthétique s'ajoute à la prédication de la Bonne Nouvelle, il y a plus de chances que l'Évangile soit non seulement dit ou lu, mais aussi entendu. Si l'on se souvient avec quels soins la plupart des familles soignent les tombes de leurs proches, il ne fait pas de doute qu'elles sont aussi sensibles à la beauté même de la cérémonie d'enterrement.

Mais si du côté des Églises on n'y prend garde, si on ne veille pas aussi à l'esthétique, d'autres prendront la relève et prendront en charge toute la cérémonie, les discours laïcs hors tout cadre religieux existant déjà.

Il me semble que ce serait là une raison nécessaire et suffisante de soigner l'esthétique lors des cérémonies funèbres, mais il existe encore d'autres raisons, que je présenterai un peu plus brièvement.

2. L'esthétique et la théologie

L'esthétique est en rapport avec la création artistique et cette création peut renvoyer au créateur humain de la cérémonie, de la liturgie, mais également au Créateur dont témoigne la Bible, au Créateur de l'univers et de ce qui y vit, l'Homme et la Femme, images de Dieu, mortels et pourtant appelés à l'éternité. Un tel Créateur, le Dieu de la Bible, mérite bien un effort d'esthétisme et de créativité de la part des humains, des célébrants et des croyants. Négliger cet aspect reviendrait d'une certaine manière à le négliger lui-même.

Si, comme le dit l'apôtre Paul, le corps est conçu comme temple du Saint Esprit (1 Co 6,19), cela exige le respect de la personne vivante comme image ou icône de Dieu ; mais, psychologiquement et théologiquement parlant, cette conception devrait avoir son prolongement au-delà de la mort, dans la manière de traiter les cadavres, même si, bien sûr, la priorité va toujours aux vivants.

L'effort esthétique et créatif permet d'émouvoir pour mouvoir, pour déplacer de l'énergie et des sentiments du négatif vers le positif, de la tristesse et du désespoir vers la joie ou au moins l'espérance (sans qu'il y ait cependant une garantie de succès

par une relation de cause à effet, il faut le savoir !). Ainsi la dimension physique n'est-elle peut-être jamais très éloignée de la dimension métaphysique.

Si la beauté et l'émotion esthétique sont, en principe, appelées à être partagées, l'effort esthétique, dans les funérailles et ailleurs, permettrait encore d'une certaine manière de deviner et de mieux entrevoir la dimension conviviale et communautaire qui unit les personnes réunies lors d'un enterrement.

3. Esthétique, curriculum et hagiographie

J'ai déjà fait allusion ci-dessus au jugement porté par les gens sur les cérémonies d'enterrement : la remarque « c'était un bel enterrement » est pratiquement toujours faite quand le célébrant a longuement, bien et positivement parlé du défunt, en occultant, sciemment ou pas, d'éventuelles zones d'ombre dans la vie de la personne décédée. Les réformateurs surtout nous ont rendus attentifs au jugement qui pouvait être ainsi porté par des humains se mettant alors en quelque sorte à la place de Dieu. Dans les enterrements auxquels j'ai assisté récemment cette dimension hagiographique dans le curriculum de la personne et la prédication était effectivement assez massivement présente. Cela ne vient pas seulement, à mon avis, du fait que les célébrants éprouvent souvent quelques problèmes à parler de la mort et de l'après-mort avec des mots d'espérance, mais aussi du fait qu'ils n'ont pas pris, ou pas voulu prendre le temps de travailler la cérémonie sur le plan de l'esthétique : ainsi, puisqu'ils ne peuvent pas faire un bel enterrement au sens esthétique, ils le font « beau » en parlant « bien » du mort, ce qui évidemment ne manque pas de provoquer également des émotions. Et souvent cela demande beaucoup moins d'investissement en temps et en réflexion, et est tout aussi payant, sinon plus, même si cette pratique est très critiquable sur le plan théologique. Un retour à l'effort et à la création esthétiques permettrait, je pense, de remédier en partie à cette dérive.

4. Autres raisons

Soigner l'aspect esthétique de la cérémonie est aussi, pour le célébrant, une manière d'exprimer ce qu'il croit ; bâcler la cérémonie délivre le message qu'il ne prend pas assez au sérieux ni ce qu'il fait, ni ses partenaires : que ce soit le défunt, ou son entourage, ou même Dieu.

Faire une place à l'esthétique dans les funérailles aide à avoir devant la mort une attitude semblable à celle que l'on peut avoir devant une œuvre d'art : recueillement, respect, silence, sensibilité au contexte psychologique, disponibilité pour me laisser émouvoir et affecter (les funérailles ayant affaire avec un double affect : l'affection que j'avais pour la personne décédée et les affects ou émotions que je ressens à cet instant même).

L'accent esthétique, enfin, est en même temps une affaire de charité et de miséricorde à l'égard des vivants, comme l'étaient autrefois les motets, les requiems composés à cette occasion, ou les sermons funèbres, notamment ceux de Bossuet, prononcés dans ce cadre. Si l'art adoucit les mœurs, il peut aussi apaiser la peine.

III. MISE EN ŒUVRE DE L'ESTHÉTIQUE

1. Critères esthétiques

J'ai déjà dit que je ne voulais pas entrer dans le détail et donner des recettes ; je me contenterai donc d'énumérer quelques critères de l'art, de l'esthétique classique et du beau.

On peut d'abord penser à la régularité, à la symétrie, à la conformité à ces lois ou à d'autres encore : de l'harmonie, de l'équilibre, de la majesté et de la solennité, de l'analogie entre les situations, les émotions de l'âme et les aspects extérieurs des objets ou des actes. On se souviendra de ce fait aussi des règles du théâtre, de la dramaturgie, de la performance (au sens déjà évoqué plus haut), avec la place et l'importance des silences et des pauses, de l'inspiration et de l'expiration, de la poésie, du mime, du modelage, de la peinture et de la musique, ainsi qu'à l'influence des éléments naturels sur nos sens : l'air, le feu, la lumière, la chaleur, l'eau.

La plupart des concepts et réalités qui viennent d'être énumérés se retrouvent aussi dans les réflexions concernant les rites et les symboles, auxquels je voudrais consacrer encore quelques lignes, avant de terminer par une reprise critique de l'ensemble.

2. Langage et métalangage des symboles et des rites

Les enterrements religieux font partie des rites. Le rite a comme particularité de pouvoir articuler et exprimer l'indicible, « l'indicible de l'angoisse, de la plainte ou de la louange » et de prêter « un langage à ce qui n'a pas de langage pour se dire, ou qui est en deçà de tout langage »⁴, c'est-à-dire qu'il s'exprime par un langage symbolique. Son essence même réside dans le fait que des expériences intérieures de style émotionnel ou que des réflexions et méditations sont exprimées comme si c'étaient des expériences sensorielles, faites avec nos sens. Ces derniers sont donc appelés à jouer un rôle important — ce qui explique, encore une fois, à partir de la définition de l'esthétique classique que nous avons évoquée, que le rite d'enterrement a un lien assez étroit avec l'esthétique. L'art est lui aussi symbole, puisqu'il renvoie ou veut renvoyer à d'autres dimensions et significations.

En ce qui concerne les symboles et actes symboliques, il faut mentionner, dans le contexte d'un enterrement, à côté des paroles et des images, les gestes, les signes, les attitudes, l'ambiance générale, la décoration, les odeurs, etc. Tous ces éléments en tant que symboles peuvent faire penser ou renvoyer à quelque chose qui est situé au-delà de ce qui est dit ou fait, et cela contient et exprime donc une part d'inconnu.

En effet, un symbole suppose toujours que l'expression choisie désigne ou formule le plus parfaitement possible certains faits relativement inconnus, que l'on devine, suppose ou croit : ainsi ne peut-on parler qu'avec des symboles de la mort elle-même et de l'espérance éventuelle d'un au-delà de la mort. Les symboles permettent

4. Gérard DELTEIL, « Rites, lieux de mémoire », *Études Théologiques et Religieuses*, 2 (1995), p. 239.

à l'Homme de mieux parler des réalités qu'il ne peut connaître en soi, pourrait-on dire de façon paradoxale.

Le symbole, en tant que métalangage, exprime une expérience intérieure appréhendée par les sens. De ce fait, l'expérience religieuse demande à s'exprimer symboliquement, et ne peut pratiquement que le faire ainsi, parce qu'elle dépasse l'entendement ; il en est de même pour l'expérience esthétique.

Les symboles médiatisent entre le conscient et l'inconscient, où l'expérience religieuse et la sensation esthétique ont leur source, et l'on peut se demander si l'expérience de la beauté ne peut pas, pour ainsi dire, initier une expérience religieuse : je dis bien religieuse, de façon très générale, et non pas chrétienne.

À cela s'ajoute que ce qui (ap)paraît beau pour un être, ne l'est pas nécessairement pour tel autre. Que quelque chose soit jugé ou éprouvé comme esthétique ou non, ne relève pas d'abord du jugement rationnel, mais en premier lieu de la conscience qui observe, c'est-à-dire également du caractère, de la personnalité, du type psychologique de la personne en question. Une célébration telle que celle d'un enterrement devrait cependant être parlante et signifiante pour tous, mais tout le monde n'a pas des capacités identiques, y compris sur le plan de la sensibilité esthétique.

Il faut donc penser à des célébrations qui s'adressent à tous les humains et à tout l'humain, à la tête et au cœur, à l'esprit et aux sens. Si certaines personnes éprouvent une émotion très forte par l'ouïe, à travers des paroles ou des notes de musique, d'autres ont besoin de voir, sentir ou toucher quelque chose pour parvenir à de semblables sensations, elles ressentent du plaisir ou du dégoût à travers les sens.

C'est ici que l'on peut évoquer les types psychologiques de C.G. Jung, en sachant bien qu'il y aurait sans doute d'autres écoles que l'on pourrait citer, et qui permettraient certainement de faire des réflexions allant dans le même sens.

Jung distingue deux types d'attitudes, l'extraversion et l'introversion, et quatre types de fonctions. Ces quatre types de fonctions psychologiques sont la pensée et le sentiment (fonctions dites rationnelles) et l'intuition et la sensation (fonctions dites irrationnelles). La culture et le contexte social font que l'Homme différencie et développe toujours l'une des quatre fonctions, que Jung appelle la *fonction supérieure*. *La pensée* est la capacité d'organiser l'expérience conceptuellement et logiquement. *Le sentiment* est la capacité de donner de la valeur, mais une valeur subjective, à l'expérience. *La sensation* est la capacité de percevoir l'expérience et de s'y adapter à travers les sens. *L'intuition* est la capacité de voir ou de deviner des connexions, des relations, des issues possibles aux choses ou aux événements, alors qu'elles n'ont pas encore été expérimentées.

Ce sont les personnes de type *sentiment* et *sensation* qui sont certainement les plus sensibles aux aspects esthétiques des faits et des choses et aux émotions qu'elles provoquent.

Je préconise donc de déceler et d'encourager des gestes symboliques susceptibles de s'adresser à toute la personne et capables de susciter et d'exprimer, y compris dans un souci cathartique et thérapeutique, des émotions et sentiments esthétiques.

IV. REPRISE CRITIQUE

Je considère, je le dis sans ambiguïté, que la question de l'esthétique pour laquelle je viens de plaider ici, fait partie de ce que Luther appelait les *adiaphora* — c'est-à-dire les choses secondaires pour la foi — mais qu'il ne négligeait pas pour autant. On sait que d'autres réformateurs n'étaient pas d'accord sur ce point et prônaient l'iconoclasme, de sorte qu'ils n'avaient pas d'attention et de sensibilité particulières pour l'art et l'esthétique dans le culte, parce qu'ils risquaient, selon eux, d'occulter l'essentiel, à savoir la prédication et le message de la P/parole. Personnellement — le lecteur l'aura compris —, je ne peux pas les suivre sur ce point.

Mais l'esthétique ne risque-t-elle pas de cacher encore autre chose d'essentiel ? Ainsi on peut se demander si la recherche esthétique que je préconise ne recèle pas le désir de gommer l'abrupt, le déchirement, la rupture et le côté terrible de la mort, en mettant la réflexion et la raison sur la touche. L'art étant la contemplation des choses, indépendante du principe de raison, il a souvent été conçu comme ayant la propriété de pouvoir nous extraire de la scène du monde que nous contemplons, de ce monde de limite, de destruction et de mort. Mais on peut également penser que la raison est encore mise entre parenthèses à l'aide de l'art, parce qu'elle a de la peine à concevoir un monde de la vie après la mort et une possible résurrection sous quelque forme que ce soit. Devant ce risque effectif il sera recommandé de veiller à ce que le souci esthétique présent dans la cérémonie d'enterrement ne devienne pas l'opium des mortels — même s'il peut certainement aider à mieux faire le travail de deuil.

Et ne pourrait-on pas me reprocher aussi de faire tant de cas de l'esthétique, parce qu'il manque actuellement, dans le contexte de la mort et des funérailles, la possibilité de dire une parole forte, à cause de la perte d'autorité que connaît la Révélation biblique ? Il me semble que les remarques faites par Kierkegaard dans son traité *Sur la différence du génie et de l'apôtre* (1847), « on apprécie le génie à un point de vue strictement esthétique, d'après la nature spécifique de son apport ; un apôtre est ce qu'il est par l'autorité divine dont il est revêtu » (p. 79), et, un peu plus loin, « le doute en a pris occasion pour mettre Dieu sur la même ligne que tous les êtres dépourvus d'autorité, génies, poètes et penseurs dont les dires ne sont pesés que dans des jugements d'ordre purement esthétique ou philosophique » (p. 81) tendraient à corroborer cette façon de voir.

Et, enfin, il se pose au moins encore une question importante, à savoir celle de la faisabilité. La beauté étant ce qui plaît et qui fait réagir, peut-on imaginer que le sentiment esthétique peut se commander ? Si le beau apparaît là où il y a sympathie, affinité entre celui qui en éprouve l'émotion et l'objet qui produit cette émotion, cette sympathie serait-elle donc faisable, réalisable, pourvu que l'on applique la bonne technique ? Mais qu'en serait-il alors de la grâce, si l'esthétique devient une œuvre, une œuvre susceptible de provoquer la sympathie, voire l'adhésion ? Plus encore : mettre à ce point l'accent sur le côté extérieur, superficiel des choses, sur la façade, ne nous fait-il pas penser à du magisme et à l'artificialisme dans deux domaines aussi sérieux et existentiels que ceux de la religion et de la mort ? La réponse dépend de chacun d'entre nous et ne peut être que personnelle et subjective. Pour moi les avan-

tages de mettre l'accent sur l'esthétique dans les cérémonies funèbres dépassent en tous les cas largement les risques auxquels il a été fait allusion.

CONCLUSION

L'esthétique telle qu'elle est conçue ici — et même s'il a été question de concepts aussi matérialistes que la téléologie et la fonctionnalité — a trait au suprasensible et peut donner un avant-goût d'éternité. C'est pourquoi je n'hésite pas à lui accorder une grande place dans le cadre des funérailles, allant même jusqu'à évoquer le sublime, au sens kantien du terme, à côté du beau et de l'esthétique. Selon Kant, dans *Observations sur les sentiments du beau et du sublime*, le sublime n'est pas faisable et il se différencie du beau en ce qu'il provoque une impression ambivalente d'attraction et de répulsion, de plaisir et de peine à la fois. On retrouve là, en somme, la définition du sacré donnée par R. Otto au début du XX^e siècle ; nous sommes donc toujours bien dans notre sujet. L'esthétique dans les célébrations funèbres en tant qu'ayant trait au sublime, *das Erhabene*, a ou est une grandeur qui inspire le respect, *Ehrfurcht gebietende Grossheit*, et a bien sa place dans le contexte de la mort, car si la mort n'inspire pas le respect (*Ehre*) et la crainte (*Furcht*), qu'est-ce qui pourrait le faire ?

Le sublime accompagne la perception de quelque chose d'illimité et d'incommensurable renvoyant à l'infini et au suprasensible ; les funérailles chrétiennes devraient non seulement apporter la consolation et l'espérance, mais aussi amener à une telle confrontation avec l'infini et ce qui est *au-delà* du pensable.

Que l'on me comprenne bien : ce n'est évidemment pas l'esthétique qui fait tout, et encore moins qui sauve, mais elle peut retenir l'attention ou accrocher des personnes qui sont en recherche spirituelle et qui assistent, de façon très épisodique seulement, à des célébrations religieuses en Église. Si tel est le cas, ne vaut-il pas la peine que l'on y réfléchisse et que l'on fasse même tout pour y mettre en œuvre et promouvoir l'esthétique ?